



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Sécurité intérieure

Monsieur le Ministre  
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 29 août 2022

**Objet : Question parlementaire n° 6716 du 26 août 2022 de Monsieur le Député Fernand Kartheiser concernant « Conséquences juridiques dans le cadre des manifestations contre les mesures sanitaires de lutte contre le Covid-19 du 15 janvier 2022 ».**

Monsieur le Ministre,

En date du 26 août 2022, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre de la Justice et du Ministre de la Sécurité intérieure.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Fernand Kartheiser.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de la Sécurité intérieure

(s.) Henri KOX